

Guillaumes : nouvel assaut de travaux pour le château

Après la première phase du chantier entrepris à la suite du Loto du Patrimoine, le château de la Reine Jeanne attaque une nouvelle tranche de rénovation. Cette fois, on réhabilite la tour.

À l'attaque ! Parfaitement. À l'attaque de la deuxième tranche de travaux pour le château dit de la Reine Jeanne, dominant Guillaumes. Les échafaudages ont pris d'assaut les pierres millénaires. Après avoir conforté la tour, on la réhabilite. La belle histoire de France continue donc pour la ruine, sauvée du délabrement, grâce au jeu. Jean-Paul David, le maire de la commune, adoube cette étape majeure dans l'épopée de l'édifice, qui, hormis quelques petits ouvrages de remise en forme et de sécurité, était resté dans son jus depuis 1760.

À l'initiative de Stéphane Bern

« On a candidaté dans le cadre de la Fondation Loto Patrimoine - mission Bern, sur un thème : le seul exemple d'architecture militaire du XIII^e au XVIII^e siècle dans le département. On a tous les siècles d'architecture en strates. C'est aussi pour cela que notre dossier a été retenu dans ce premier Loto patrimonial créé par la Française des jeux, en 2018. » Le château, seul bâtiment historique retenu dans le département, grâce à l'initiative de l'animateur Stéphane



Des échafaudages tout neufs grimpent depuis quelques jours, à l'assaut de la tour, qui doit être réhabilitée. (Photos Ch.R.)

Bern qui avait lancé une vaste opération pour sauver les monuments historiques du territoire. Lors de ce Loto, 22 millions d'euros avaient été récoltés pour être répartis sur 270 sites, dont la forteresse de Guillaumes raflant près de 100 000 euros. Une bonne affaire permettant tout d'abord d'intervenir d'urgence pour sauvegarder l'édifice. « Il fallait sauver la tour en confortant notamment

la base du donjon et la faïence. La première tranche a été réalisée pour un montant total de près de 140 000 euros. »

Sécuriser l'accès au donjon

On passe à la suite : « Aujourd'hui, l'assise de la tour est confortée, on peut enchaîner sur sa réhabilitation », poursuit le maire. En quoi va-t-elle consister ? « Il faut enlever les pierres fragiles,

refaire l'enduit intérieur et extérieur, le magasin à poudre, le chemin de ronde qui permet d'aller jusqu'à la tour. En fait, on sécurise tout l'accès au donjon. »

Classé depuis 1931

Cela représente environ six mois de travaux et très précisément 548 720 euros TTC en plus des 140 000 du départ. Au total, près de 700 000 euros pour consolider les ruines. Et pas n'im-

Qui finance ?

La première tranche portant sur les travaux d'urgence, représentait un montant de 139 251 euros, financés par une subvention État/Département (48 296 euros), la Fondation du Patrimoine/Loto du Patrimoine (17 000 euros) et la commune (73 955 euros). La deuxième tranche va coûter 548 720 euros. Une somme couverte par l'État à hauteur de 160 037 euros (22 862 euros de la Direction régionale de l'environnement et du logement et 137 175 euros de la Dotation de soutien à l'investissement local - Plan de relance), le conseil départemental (114 313 euros), le conseil régional (91 450 euros), la Fondation Patrimoine avec la mission Bern - Loto du Patrimoine (84 000 euros). Reste à charge de la Ville : 98 920 euros.

porte comment. Le site - château plus colline - est classé par l'État depuis 1931. Il faut donc solliciter les compétences de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), de l'architecte du Patrimoine et celui des Bâtiments de France. D'autre part, le projet exige un ouvrage utilisant les matériaux d'origine : couleurs de l'époque, chaux... « Tout a été analysé. Il y a eu une étude complète du château avec toutes les hypothèses de confortement. C'est un chantier sur-mesure confié à une entreprise spécialisée

dans la restauration des monuments historiques. En l'occurrence, la SMBR, basée à Nice, route de Grenoble. » Et après cette étape ? D'autres tranches se suivront. Toujours conformes à l'étude globale. On est sur du long terme. Une œuvre sur la durée, donc, mais l'enjeu, s'il n'est plus stratégique, reste essentiel selon Jean-Paul David : « Pour nous, le château, ouvert sur Guillaumes et fortifié sur Péone, est emblématique du village et de sa liberté. »

CHRISTINE RINAUDO
crinaudo@nicematin.fr

Une odyssée qui remonte au X^e siècle

Le donjon du château de la Reine Jeanne est un donjon politique lié à l'histoire de Guillaumes. Il exprime une sorte de credo, que rappelle Jean-Paul David, maire : « Je suis comte de Provence et j'ai autorité sur la région. »

Le village de Guillaumes est fondé au X^e siècle par Guillaume le libérateur, comte de Provence, qui guerroyait contre les Sarrasins dans la haute vallée du Var. Il repère l'intérêt stratégique du lieu. « C'est lui qui bâtit le premier castrum de Guillaumes. Il s'agit alors de bois sommaires. Ce castrum est rattaché directement à la couronne de Provence. Il symbolise la liberté et non pas l'oppression. »

Plus qu'une muraille, une frontière

Au XIII^e siècle, l'architecture s'étoffe. Les successeurs de Guillaume le libérateur repensent le château comme une frontière entre la Pro-

vence et le royaume de Piémont-Sardaigne. « Lorsqu'il y avait des guerres, des crises en Europe, l'intérêt militaire se trouvait là. On était les premiers concernés, d'où la valeur stratégique du Château. »

Aujourd'hui, on se retrouve avec plusieurs morceaux et au fil des ans, on lit les époques à travers les couches de l'architecture d'un château qui n'était pas une habitation. D'où sa petite taille.

La patte de Vauban

En 1388, Guillaumes reste fidèle aux Anjou et se sépare du comté de Nice pour devenir une enclave provençale et française.

Arrive Vauban (1633-1707). « Lorsqu'il vient à Guillaumes, il a en charge de renforcer cette frontière française afin de la rendre imprenable. Il voit le château médiéval. Il décide non pas de le démolir, mais d'en construire un autre devant : un château plus des

fortifications sur la colline. Les ingénieurs déclarent le site imprenable. »

Sauvé du démantèlement

Et puis, le 24 mars 1760, le traité de Turin est conclu entre le roi de France, Louis XV et le duc de Savoie, Charles-Emmanuel III, également roi de Sardaigne. Ce traité rectifie notamment la frontière entre la Provence et la Savoie. À cette occasion, le village et le territoire de Guillaumes sont cédés par la France à la Savoie. Le texte annonce que « le château de Guillaumes sera démantelé... »

Tout aurait dû être démolit. Ce qui d'ailleurs s'organise : « On démolit ce qu'a fait Vauban, sauf la base, on attaque la destruction des toitures, c'est alors que la population se révolte. Alors, les deux souverains décident de laisser la ruine... »

CH.R.



En 1388, Guillaumes reste fidèle aux Anjou et se sépare du comté de Nice pour devenir une enclave provençale et française.